



Frais de notaire lors d'une séparation

Par **ga 57**, le **13/07/2010** à **18:09**

Bonjour,

j'ai acheté une maison avec mon ex concubin il y a 1 an et demi. Nous sommes séparés, je suis partie de la maison, lui y vit toujours. Je suis d'accord pour qu'il me rachète ma part de la maison, nous sommes allés chez un notaire qui nous réclame bien sur des frais. Mon ex ne veut pas payer les frais entières et exige que j'en paye une partie, ai-je le droit de refuser de payer ces frais?

ai-je le droit de lui réclamer une indemnité d'occupation le temps que tout les papiers se fasse même si c'est moi qui suis partie et qu'il ne m'y a pas obligé?

D'avance merci pour votre réponse.